

Extrait du  
du conseil communautaire 2020/06 du jeudi 17 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le 17 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

**Objet : Approbation de l'extension du périmètre du Syndicat des Eaux du Cézallier aux territoires des communes de Mazoires et de Rentières**

Date de convocation : 11 décembre 2020

Date d'affichage du compte-rendu : 23 décembre 2020

Secrétaire de séance : SERRA Pierre

Rapporteur : BARRAUD Bertrand

**Nombre de conseillers**

En exercice : 121

Présents : 92

- Titulaires : 87

- Suppléants : 5

Absents ayant donné pouvoir : 11

Absents excusés : 18

**Votants : 103**

**PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (92)**

ADMIRAT Nadine  
AIGOUY Thierry

PELISSIER Didier (S)  
ARCHIMBAUD Guy  
ARNAULT Lionel

BARDY André  
BARRAUD Bertrand  
BARTHOMEUF Serge  
BASTIEN Gérard

BESSEYRE Fabien  
BESSON Jean-Louis  
BŒUF Nicole  
BOISTARD Philippe  
BOURG François

BRUN Pascale

CHABAUD Christelle  
CHABRILLAT Frédéric  
CHALLET Vincent  
SERMAGE André (S)  
CHASSANG Jean-Pierre  
COLLET Jean-Pierre  
CORRE Jean-Marie  
CORREIA Emmanuel  
COSTE Yves

COUDUN Valérie  
CREGUT François

DESVIGNES Jean  
DRUELLE Jean-Claude

DUBESSY Florence  
DUBOST Philippe  
DUTHEIL Nathalie  
FANJUL José  
FERRARIS Nathalie  
FERREIRA Fernando  
FOUCAULT Marie-Françoise  
MAISONNEUVE Alain (S)  
GARNAVAULT Philippe  
GAUDRIAULT Damien  
GILBERT Odile  
GONTHIER Emmanuel  
GOUSSARD Bérengère  
GOYON Guy  
GREGOIRE Nathalie  
GUILLAUME Julien  
HERBST Nadine  
HOSMALIN Marc  
JAFFEUX Ophélie  
PAULZE Marie-Hélène (S)

KINDT Patrick  
LABUSSIÈRE Jean-Marc  
LAGARDE Maguy  
LAMOUREUX Jean-François  
LAVILLE Philippe  
LE MARREC Laurys  
LEGENDRE Denis  
LENEGRE Jean-Louis  
LEROY Véronique

LIVET Bertrand

MAHINC Didier  
MALORON Annie  
MARIANY Marie-Line  
MASSARDIER Marie-Laure

MERLEN Bernard  
METEIGNIER Stéphane  
MONTMORY Dominique

NICOLLET Michel  
NUÑEZ-ORTIN Aurélie  
PAGESE Pierre  
PELISSIER Patrick  
PELLEGRINELLI Christophe  
PEREIRA-MAURIAT Christine  
PETEILH Sandra

POJOLAT Marie

PRUNIER Jean-Pierre  
PUECH David  
RAVEL Pierre  
RKINA Mohammed

ROUX Bernard  
RYCKEBOER Christian  
SABATIER Gilles

SERRA Pierre  
SUIDUREAU Carine  
SUTY Lionel  
TEZENAS Olivier  
THALAUD François  
THERME Jacques

TINET Georges  
TOURLONIAS Vincent

TRILLEAUD Eric  
VARISCHETTI Martine  
VEZON Christophe

PINTE Emmanuel (S)

**Extrait du registre des délibérations  
du conseil communautaire 2020/06 du jeudi 17 décembre 2020**

**ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) :** (5) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; JAFFEUX Sébastien (PAULZE Marie-Hélène) ; ZANIN Nathalie (PINTE Emmanuel) ;

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :** (11) ALBARET Christophe à DUBESSY Florence ; BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine ; COSTON David à BARRAUD Bertrand ; COSTON Marie à PETEILH Sandra ; DABERT Jean-Claude à LEROY Véronique ; LLONG Lucie à MAHINC Didier ; MEALLET Roger-Jean à MASSARDIER Marie-Laure ; PILLON Stéphane à VARISCHETTI Martine ; THEVENET Emilie à CORREIA Emmanuel ; TREHIN Anne-Marie à LEGENDRE Denis ; WALTER Christian à BARRAUD Bertrand ;

**ABSENTS EXCUSES :** (18) BARBET Laurent ; BERNARD Jean-Paul ; BERTHELOT Pascal ; BRONNER Ulrich ; BRUNEL Séverine ; CROZE Yves-Serge ; DENAIVES Catherine ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette ; JEANMOUGIN Isabelle ; LIGNIERE Frédéric ; MOREL Jacques ; PRADIER Laurent ; ROCHE Roger ; ROCHETTE Christophe ; SALVINI Luc ; SAUVANT Jean-Pierre ; SAUX Marie-Pierre ; SCHUMACHER Emilie ;

\*

**LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT**

Les territoires des communes de Chassagne, Dauzat-sur-Vodable, Mazoires, Rentières, Roche-Charles-Lameyrand et Saint-Alyre-ès-Montagne ont engagé une démarche pour adhérer au syndicat des eaux du Cézallier, cette demande a été soumise au comité syndical le 9 décembre 2019.

Par délibération n° 2020-01-17 en date du 18 février 2020, la Communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire, compétente en matière d'eau depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, et conformément à l'article L5211-61 du code général des collectivités territoriales, a demandé l'adhésion auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) du Cézallier des communes précitées.

Par délibérations n° 2020-01-04 et 2020-01-05 en date du 10 février 2020, le Comité syndical du SIAEP a approuvé l'extension du périmètre du Syndicat des Eaux du Cézallier aux territoires des communes de Mazoires et de Rentières.

Conformément aux articles L5711-1 et L5211-18, et au regard de l'intérêt d'une telle extension, il est proposé d'approuver cette extension du périmètre du Syndicat au territoire des communes de Mazoires et de Rentières.

**ENTENDU** le rapport de présentation ;

\*

**CADRE REGLEMENTAIRE**

**VU** le code général des collectivités territoriales;

**VU** la loi n° 2020-1379 en date du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

**VU** la délibération n° 2019-06-03 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 12 décembre 2019 relative aux modalités d'exercice des compétences eau, assainissement et eau pluviale urbaine ;

# Délibération n° 2020/06/39-ESLW

Extrait du  
du conseil communautaire 2020/06 du jeudi 17 décembre 2020

**VU** les délibérations n° 2020-01-04 et 2020-01-05 du 10 février 2020 du Comité syndical du Syndicat des Eaux du Cézallier portant sur l'extension du périmètre du Syndicat des Eaux du Cézallier aux territoires des communes de Mazoires et de Rentières ;

**VU** la délibération n° 2020-01-17 AER de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 18 février 2020 relative aux délégations des compétences eaux et assainissement ;

**VU** la délibération n° 2020/03/14-E&A AER de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 30 juillet 2020 relative aux délégations des compétences eau potable ou assainissement des eaux usées aux communes et syndicats ;

**VU** la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

**CONSIDÉRANT** le projet d'extension du périmètre du Syndicat des eaux du Cézallier aux territoires des communes de Mazoires et de Rentières;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt d'une telle extension ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour l'Agglo Pays d'Issoire de se prononcer sur l'extension du périmètre du Syndicat des Eaux du Cézallier aux territoires des communes de Mazoires et de Rentières ;

\*

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 103

- Pour : 103
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- **D'approuver l'extension du périmètre du Syndicat des Eaux du Cézallier aux territoires des communes de Mazoires et de Rentières.**

\*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 18/12/2020

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 18/12/2020